

RESIDENCE AUTONOMIE

TARIFS

Au 1er janvier 2020

STUDIO Equivalence loyer et charges locatives (Conv. APL)
546.20€ TTC / mensuel à terme échu

Prestations annexes forfaitisées
218.70 € TTC / mensuel à terme à échoir

Restauration (facultative mais assurée 7 jours sur 7) à terme échu

-Petit déjeuner	: 3.40 € TTC
-Repas du midi	: 7.10 € TTC
-Repas du soir	: 5.25 € TTC
-Repas invité	: 11.80 € TTC
-Repas enfant	: 6€ TTC

CAUTION & DEPOT DE GARANTIE A L'ENTREE

(Par logement)

Caution équivalente à 1 mois du montant du loyer et des charges locatives.

